

# Agir pour préserver la tulipe sauvage

# La tulipe sauvage *Tulipa sylvestris*

Un patrimoine naturel unique.

Témoign d'un environnement préservé.

Afin de sauvegarder cette espèce emblématique, les acteurs locaux se mobilisent.

Un plan de gestion et de protection de la tulipe sauvage a été engagé par la **commune de Die**, la **Communauté de Commune du Diois**, le **Parc Naturel Régional du Vercors**, le **Conservatoire Botanique National Alpin**, le **CREN** et la **DDT 26**, ainsi que plusieurs **associations locales et nationales**.

Ce plan comporte différentes actions regroupées au sein d'un observatoire de la tulipe sauvage :

**Protection des terres agricoles** qui abritent les populations les plus importantes, **étude de la plante et de sa répartition**, actions de **sensibilisation auprès du public** et des **agriculteurs**, **suivi des populations** naturelles ou réintroduites.



# Une espèce à découvrir

## *Tulipa sylvestris*

La tulipe sauvage *Tulipa sylvestris* L. est une **plante à bulbe**, haute de **20 à 50 cm**, aux feuilles étroites, d'un vert glauque. La fleur est **jaune**, parfois teintée de vert à la base, et **parfumée**. Le **bouton floral est penché**, puis se redresse à la floraison.

Un bulbe donne une ou deux fleurs, mais de nombreux bulbes ne fleurissent pas, surtout si ils sont en situation ombragée ou si le sol est trop compact.

La tulipe sauvage se multiplie par graines mais également par stolons souterrains qui donnent naissance à de nouveaux bulbes.

La floraison a lieu en avril dans la Drôme.

C'est une plante d'origine centro-européenne, sans doute d'introduction très ancienne en France (Romaine).

Elle est observée dans les **cultures** : vergers, lavandes, luzernes et moissons où sa présence est liée aux **techniques culturales douces et traditionnelles**.

La tulipe sauvage s'observe plus rarement dans les **haies** et les **talus** et parfois dans les **jardins** construits sur d'anciennes **parcelles agricoles**.

La tulipe sauvage est présente dans une grande partie de la France, mais elle n'en demeure pas moins rare ou très rare.

La plante est partout en **forte régression** par suite de **l'intensification des techniques culturales** : désherbants chimiques et labours avec des charrues à disques. Certaines stations sont menacées par l'urbanisation et les projets d'aménagements routiers.

Dans la Drôme, la plante est **rare** même si elle reste localement abondante dans **le bassin de Die**.

Devant la **régression importante de la plante** au niveau national, celle-ci a été inscrite au livre rouge des espèces menacées et à la liste nationale des espèces protégées.

**La cueillette, l'arrachage ou la destruction des spécimens sauvages sont interdits.**

Les cultures et pratiques agricoles qui contribuent au maintien des populations importantes sur le Diois doivent être valorisées et partagées.



Plante  
menacée,  
plante  
protégée

